

DÉLÉGUÉ JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS (H/F)

Qui sommes-nous ?

Association Reconnue d'Intérêt Général du secteur médico-social, l'AGSS de l'UDAF développe ses activités et gère des services et établissements sur le Département du Nord organisés en quatre pôles d'activités : Protection de l'enfance, Protection des Majeurs, Contentieux familial et Solidarités et emploi près de 800 salariés.

L'AGSS de l'UDAF recrute, pour son service de protection des Majeurs de Valenciennes un **délégué judiciaire à la protection des Majeurs (H/F)** pour un CDD de remplacement (6 mois) à temps complet.

Le poste est à pourvoir le 1^{er} novembre 2026.

Vous souhaitez exercer un métier qui a du sens, où la rigueur juridique rencontre l'engagement humain, au sein d'une Association qui accompagne et protège quotidiennement des personnes vulnérables et qui veille au respect de leurs droits ? Alors postulez !

VOS MISSIONS :

Rattaché(e) au chef de service et en lien direct avec le collaborateur administratif, vous serez en charge d'exercer les mesures de protection juridique confiées par l'autorité judiciaire au bénéfice de personnes majeures vulnérables.

Dans le cadre de ces mesures, vos missions principales seront les suivantes :

- **Exercer les mesures de protection juridique** : réaliser les actes nécessaires dans le cadre de la mesure (tutelle, curatelle...), représenter ou assister la personne protégée dans les actes civils, veiller au respect du cadre fixé par le jugement.
- **Protéger les intérêts patrimoniaux, administratifs et personnels des majeurs protégés** : définir les orientations budgétaires et patrimoniales, superviser les démarches administratives...
- **Rendre compte à l'autorité judiciaire** : garantir la conformité des comptes rendus et rapports destinés au juge, participer aux audiences si nécessaire.
- **Accompagner la personne** vers l'autonomie, lui rendre visite, gérer les situations complexes.
- **Travailler en partenariat** avec un réseau de professionnels (médicaux, sociaux, administratifs...).

VOTRE PROFIL :

- **Diplôme** : vous êtes titulaire d'un bac+2 et du Certificat National de Compétences DJPM (ou en cours de formation).
- **Savoir-être et savoir-faire** : vous avez de bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles. Vous êtes organisé.e, rigoureux et vous savez hiérarchiser les tâches. Vous avez une appétence pour la gestion administrative. Vous êtes investi.e dans l'exercice de votre mission de protection.
- **Posture** : vous savez travailler en équipe et appréhender les situations d'urgence.
- **Expérience** : vous justifiez d'une expérience sur un poste similaire.

VOS AVANTAGES :

- **Rémunération** : reprise d'ancienneté selon la CCN 66.
- **Équilibre vie professionnelle / vie personnelle** : organisation du travail à la quatorzaine.
- **Congés avantageux** : 20 jours de congés conventionnels supplémentaires par an.
- **Titres-restaurant** : 12€ par jour travaillé, pris en charge à 60% par l'employeur (soit 7,20 € pris en charge).
- **Mobilité** : prise en charge à 75 % de votre abonnement de transports en commun.
- **Protection sociale** : mutuelle d'entreprise et régime de prévoyance protecteur négocié au niveau de la branche.
- **Parcours d'intégration** : un accompagnement personnalisé est prévu dès votre arrivée pour vous imprégner de la vie du service et de nos outils.

CANDIDATURE :

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV, par mail, avant le 30 octobre 2026 à l'attention de :

Mme Treutenaere – Directrice de Territoire

✉ ptreutenaere@agss.fr

Nos coordonnées postales :

AGSS DE L'UDAF

Chemin du Noir Mouton

59300 VALENCIENNES